Double cursus Droit/Science Politique Lyon III

Par **Patrick**, le **24/03/2008** à **17:39**

Bonjour à tous,

Je me suis donc inscrit en L1 dans cette double majeure dispensée par l'université Lyon III. Cependant, hormis sur le site de Lyon III, presque aucune information et aucun témoignage ne sont trouvables sur internet, car j'ai l'impression qu'il s'agit d'une formation nouvelle.

Si d'autres auraient des infos/conseils à propos de ce cursus, je suis évidemment preneur ! Il est écrit sur le site de Lyon III que la charge hebdomadaire serait de 40 heures, ce qui ma parait énorme. (mais finalement plutôt logique vu qu'il s'agit d'une double majeure, mais quand même...) Qu'en pensez vous ?

Savez vous s'il est possible de continuer dans l'un des deux domaines en L2, si jamais la charge de travail est trop lourde? La charge hebdomadaire de 40 heures empêche-t-elle de continuer d'autres activités? (Je suis étudiant au conservatoire de Lyon, et je fais pas mal de sport...) Ai-je raison de privilégier Lyon III plutôt que Lyon II pour cette formation?

Si d'autres se sont comme moi inscrits dans cette filière, manifestez vous !

D'avance merci.

Patrick

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **19:18**

Bonsoir,

Peut-être trouverez-vous des informations sur le forum des étudiants en sciences politiques de Lyon III : http://sciencepo.jeun.fr/

Par **fan**, le **24/03/2008** à **21:58**

A Clermont, cette formation sera mise en place en septembre. Notre prof de science politique nous a dit que c'était une "blague" car il n'y a pas de cursus de science polititique à la fac. Cependant, sur la façade de la fac, il est marqué, faculté de droit de science politique et

d'économie politique. :)

Renseigne-toi bien avant. Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **22:07**

Tant mieux, pourquoi est-ce qu'un IEP devrait garder le monopole des sciences po ?

Par **Tarlak**, le **24/03/2008** à **22:31**

Parce que seuls les IEP sont habilités à enseigner les sciences-po. D'ailleurs, si la filière universitaire se nomme science politique au singulier et sans trait d'union, c'est pas pour faire plaisir au pape...

Entre un diplôme d'IEP et en M2 science politique, y'a pas photo.

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **22:42**

Pour l'enseignement universitaire d'accord. Pour passer un concours administratif je pense qu'on peut passer aussi par d'autres filières, même si la qualité des cursus Sciences po sont reconnus et à juste titre, je suis bien placé pour savoir ça puisque les étudiants de Sciences po Paris grattent pratiquement 100% des places des concours du MAE si j'ai bien regardé les statistiques Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **24/03/2008** à **23:10**

[quote="Tarlak":32ri8tjp]Parce que seuls les IEP sont habilités à enseigner les sciences-po. D'ailleurs, si la filière universitaire se nomme science politique au singulier et sans trait d'union, c'est pas pour faire plaisir au pape...
[/quote:32ri8tjp]

Là, y a débat :
Sur Google, recherchant "faculté de droit et de science politique", on trouve au moins plusieurs fac qui enseignent LES sciences politiques :
Nantes, Starsbourg, Nice, Lille, Toulouse, Paris 13, L'université d'Artois...

D'ailleurs, il suffit de lire l'intro de n'importe quel manuel de "sociologie" politique pour comprendre que la définition n'est pas aisée. Si je me souviens bien, les sciences politiques

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ont laissé place à la science politique, qui s'efface maintenant au profit de la sociologie politique...

:roll:

C'est peut-être pour cette raison que les IEP font maintenant des "études politiques"... Image not found or type u

Par **Morsula**, le **24/03/2008** à **23:17**

Un IEP c'est pas uniquement pour faire de la science politique pure, les masters proposés sont très variés, mais quand j'en parle à des gens qui en connaissent encore moins que moi ils s'imaginent que Sciences po = politique et uniquement politique. Dans l'esprit des gens c'est vague...

Par **x-ray**, le **24/03/2008** à **23:51**

C'est vrai Morsu.

Il suffit de regarder les sites des IEP pour se rendre compte que la science politique y a perdu beaucoup avec la réforme (passage de 3 à 5 ans). Désormais, il y a des parcours qui sont plus proches des écoles de commerce que de la science politique. Pourtant, en histoire politique ou en sociologie politique, l'IEP de Paris propose toujours les masters les mieux placés...

Par **Morsula**, le **25/03/2008** à **06:32**

Ou même en préparation des concours, c'est l'IEP de Paris qui a les meilleurs résultats, que ce soit pour ceux qui m'intéressent (ministère des Affaires étrangère) ou même pour l'ENA.

Par **Patrick**, le **25/03/2008** à **12:54**

Merci pour vos réponses, même si à la base je ne souhaitais pas provoquer ce débat, mais il est intéressant puisque je vais aussi tenter les concours d'IEP...

Concernant la nouvelle licence de Lyon III, le double cursus m'attirait car cela me semblait être un bon complément du droit pour une solide culture générale. Cependant ce que j'ai pu lire sur les forums des étudiants de Sciences po Lyon III (merci Morsula pour le lien) m'a quelque peu refroidi: en fait, jusqu'à la rentrée prochaine, on pouvait choisir de ne faire QUE Sc po, comme c'est encore le cas aujourd'hui à l'université Lyon II. Cependant cette licence a été menacée par le ministère pour diverses raisons: manque de débouchés, formation centrée uniquement sur les relations internationales, note données, pas/peu de boulot...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Tout est expliqué par les étudiants eux mêmes (et un prof) dans ce topic:
http://sciencepo.jeun.fr/la-fac-f10/lic ... er-t83.htm

Du coup j'ai l'impression que la formation a été rattachée à la majeure droit, ce qui donne donc les 40 heures de cours hebdomadaires indiquées sur les emplois du temps.

Après avoir lu tout ceci, je me suis demandé s'il ne fallait pas que je fasse "juste" du droit (entre guillemets car cela semble tout de même demander une bonne charge de travail) plutôt que droit/science po. En effet, la mineure de droit complémentaire de Lyon III inclut elle aussi quelques cours de relations internationales qui pourront renforcer ma culture G sans être pour autant contraint de subir toute une formation supplémentaire pour laquelle on entend beaucoup d'échos négatifs...

Pour revenir sur ce que vous disiez sur les IEP, finalement la place des sciences politiques y est assez peu importe. (enfin, tout est relatif). Les IEP offrent en fait une formation pluridisciplinaire qui permet à la sortie d'avoir un panel de débouchés très large. Les quatre enseignements fondamentaux sont aussi bien le droit que l'économie, l'histoire, ou la(es) science(s) politique(s)... Puis ce sont des formations qui donnent d'excellentes méthodes de travail, très précieuses en vue de la préparation aux concours.

Sinon il existe aussi du droit et de la science politique à Lyon II. La formation en science politique a l'air très intéressante, et en plus elle est rattachée à l'IEP de Lyon. Mais les débouchés semblent assez restreints. Quant au droit, Lyon II n'a pas très bonne réputation dans cette filière, et en troisième année, ils nous imposent une formation très orientée vers le droit public. Ma soeur, aujourd'hui à l'ENM, a fait Lyon 3 et en a été très contente contrairement à certains de ses amis passés par Lyon II.

Enfin bref, je suis un peu perdu au milieu de tout ça, et c'est pas faute de me renseigner depuis plusieurs mois... Mais face à l'incompétence des conseillères d'orientation, je préfère

!wink:

plutôt en appeler aux étudiants eux mêmes ! Donc si vous avez quelques conseils... Image not found or type unk

Merci !

Patrick

Par **x-ray**, le **25/03/2008** à **14:06**

Bonjour Patrick,

La réponse dépend de ton objectif à terme. Si, par exemple, tu veux passer des concours administratif au niveau Licence, je pense qu'il n'est pas inutile de renforcer ta culture générale dès la L1. Si, au contraire, tu choisis le droit pour être un spécialiste de contentieux, je ne pense pas qu'il y ait un intérêt énorme à choisir un double cursus.

De même, si tu envisages de passer les concours d'IEP à Bac+1, je pense que ça vaut le

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

coup de faire d'autres matières que les classiques du droit.

Pour ce qui est des débouchés des sciences politiques étudiées en fac, je m'y intéresse aussi très sérieusement en ce moment. Or, il ne faut pas se voiler la face, les IEP continuent de dominer le secteur. Donc, les débouchés des masters pro de sciences po rejoignent assez ceux du droit public (les collectivités publiques). Donc, encore une fois, pas trop d'intérêt à mon avis.

Enfin, comme tu le disais toi-même, les années de licence de droit sont en elles-mêmes une phase de construction importante de la culture générale de l'étudiant. On y étudie le droit bien sûr, mais aussi de nombreuses matières, allant de la science politique à l'histoire en passant (parfois) par l'économie. Donc pas de problème si tu bosses sérieusement.

Je pense aussi qu'il doit être possible de se recentrer en L2 sur le seul parcours droit si jamais tu regrettais ton choix initial.

Ca n'engage que moi, mais je pense que je tenterais l'IEP au niveau Bac, que je ferais une L1 droit-science po pour repréparer à BAC+1, et qu'enfin, je me recentrerais en L2 sur le droit (sans la science po) en cas d'échec aux IEP...

Mais bon, à toi de voir.

PS : Pour les concours d'IEP, la matière principale demeure l'histoire du XXème. Il faut donc la bosser en plus quelque soit ton choix, car ce qui est enseigné en fac de droit en la matière .wink:

peut être trop léger...N'est-ce pas MORSU ?? Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **25/03/2008** à **20:43**

Bonsoir,

Pour enseigner les sciences politiques dans un IEP je crois que c'est clair, il suffit de regarder le profil des enseignants, ce sont tous - ou presque - des anciens d'IEP, qu'ils enseignent l'économie, la sociologie du politique ou bien encore l'histoire des relations internationales, par exemples.

Je ne peux pas porter de jugement sur le cursus proposé à Lyon III, je soutiens que pour l'accès à l'emploi, outre le diplôme c'est l'[i:1813umkp]intuitu personae[/i:1813umkp] qui a de l'importance : qualités, motivations, spécificités du parcours, stages, vie associative (et politique, pourquoi pas), etc.

J'ose penser qu'en droit on a assez à faire et que par conséquent c'est un excellent choix (à condition de bosser), ce qui est important à mon avis c'est de bien choisir ses options et d'être simplement ouvert sur la culture, se tenir au courant de l'actualité et se forger ses opinions.

Pour le concours d'entrée en IEP moi je m'intéresse particulièrement au concours commun, pour celui de Paris c'est assez compliqué au niveau du logement pour moi. L'entrée dans un

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

IEP peut aussi se tenter au niveau master, une fois la licence en poche, mais c'est toujours des épreuves spécifiques qui nécessitent une préparation sérieuse et adaptée.

À mon avis il n'y a pas de secret pour le concours d'entrée, il faut travailler et avoir un très bon niveau d'expression écrite pour se distinguer des autres copies. Je suis assez mal placé pour donner des leçons sur la façon dont il faut aborder l'histoire, c'est une matière importante sans doute, je pense qu'elles le sont toutes et qu'il faut essayer de gagner un maximum de points partout. Ce que moi je fais actuellement, comme je suis en bac technologique, c'est de compléter mes connaissances avec un bouquin d'histoire-géo pour L/ES et je fais ce qu'il ne faut pas faire : spéculer sur des sujets. Concrètement ce que je fais c'est que j'achète (ou prévois d'acheter) des bouquins qui peuvent me donner un complément de connaissances spécifiques en histoire (mais aussi en culture générale), par exemple pour mon anniversaire en mai je prévois de m'acheter [i:1813umkp]Diplomatie[/i:1813umkp] de Henry Kissinger et [i:1813umkp]Le choc des civilisations[/i:1813umkp] de Huntington. Demain ma mère devrait me chercher un ouvrage que je sens "à la mode" : [i:1813umkp]Pour une politique de civilisation[/i:1813umkp] de Edgar Morin.

Bref, je peux m'étaler des heures sur la constitution de ma bibliothèque, j'ai acheté entre autres [i:1813umkp]L'atlas de l'environnement[/i:1813umkp] du monde diplomatique et [i:1813umkp]L'atlas des religions[/i:1813umkp] en m'orientant parce que je connais les deux thèmes qui peuvent tomber à mon concours au niveau des questions d'actualités : environnement et identités, donc je spécule et j'achète des bouquins qui ne seront jamais perdu puisqu'à mon avis si je me rate, je vais en fac et j'entre avec un niveau quand même plus conséquent qu'un bachelier moyen.

Bon courage Patrick donc !

Par **Murphys**, le **25/03/2008** à **20:50**

Pour le concours d'entrée à n'importe quel IEP, ce qu'il faut, c'est les Bernstein-Milza, le reste c'est du pipeau.

Par **Morsula**, le **25/03/2008** à **20:58**

C'est trois bouquins je crois, ils ont de quoi de spécifique par rapport aux "manuels

:roll:

classiques" ? Image not found or type unknown

Par **Murphys**, le **25/03/2008** à **21:11**

Ces trois livres racontent tout le XXème (pour la partie XXème) en allant nettement plus loin que les manuels dans tout les domaines.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Morsula**, le **25/03/2008** à **21:13**

Faudrait que j'aille les feuilleter en librairie, mais je ne pense pas faire mal en cherchant à rattraper un peu sur le programme d'histoire des séries générales, parce qu'en bac technologique c'est risible...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés